

4 décembre 2007

**07.424**

**Question des groupes libéral-PPN, radical et UDC**

**Filières professionnelles musicales**

C'est sans surprise que nous avons appris la non-accréditation de filières professionnelles de musique en dehors des deux zones reconnues que sont Lausanne et Genève.

Le Conseil d'Etat peut-il nous communiquer combien a coûté ce processus d'accréditation, les coûts de fonctionnement supplémentaires et pour combien d'élèves?

A quel prix continuerons-nous de nier l'évidence et quelle est la vision du Conseil d'Etat sur l'avenir des formations musicales dans notre canton?

Signataires: O. Haussener, J.-B. Wälti, Ph. Haeberli, B. Chantraine, J.-C. Baudoin et J.-Ch. Legrix.